

L'ORGUE HIPPOLYTE LORET DE L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

Peu après 1840, quand il fut question de renouveler l'orgue de l'église St-Jean-Baptiste à Wavre, Hippolyte Loret, un jeune facteur d'orgue alors en vogue à Bruxelles, fut invité à rentrer un projet. Dans un premier stade, il fut question de mettre au goût du jour l'instrument existant, lequel avait été construit en 1680 par Grégoire Van Hagen¹ à moins qu'il n'ait déjà été remplacé en 1723, comme l'a suggéré Moreau². Toutefois, en novateur qu'il était, Loret proposa vite un instrument quasi neuf, avec réutilisation de quelques jeux de l'ancien; ce projet reçut l'assentiment des fabriciens L'orgue de Wavre correspond toujours en grande partie à l'instrument tel que Loret le conçut. Cet orgue fut sinistré au cours de la Seconde Guerre mondiale; dans la suite, il ne fit jamais l'objet que de travaux superficiels de remise en fonction il est devenu aujourd'hui quasi injouable et une restauration fondamentale s'impose.

Biographie d'Hippolyte Loret

Hippolyte Loret compte parmi les plus grands facteurs belges d'orgues romantiques. Issue de Termonde, la famille Loret a fourni depuis le XVIIIe siècle une quinzaine de facteurs d'orgues, organistes ou carillonneurs et horlogers. Jean-Joseph Antoine (1757-1847), père d'Hippolyte, fut à la fois carillonneur, organiste et facteur d'orgue à Termonde. Comme ses frères aînés Emmanuel-Francis et François-Bernard, Hippolyte (1810-1879), formé par son père, poursuivit la tradition familiale de la facture d'orgue. Il commença à produire dès l'âge de 18 ans et installa bientôt un petit atelier à Molenbeek Saint-Jean. Son premier grand ouvrage fut celui de l'église St-Jacques sur Coudenberg à Bruxelles (1837) mais c'est avec sa reconstruction,^{q^l} deux ans plus tard, de l'orgue monumental de la collégiale SS.-Michel et Gudule que Loret assit sa renommée.

En 1839 ou 1840, le facteur vint s'établir au 29 de la rue du Frontispice à Bruxelles, "hors la porte de Laeken". C'est l'époque de ses projets pour Wavre. Entre la fin de 1843 et le début de 1845, il déménagea pour se fixer au 67 de la chaussée de Laeken. Il y resta jusqu'en 1862 apparemment, quand il vint résider à Paris; ce départ s'inscrit dans un contexte douloureux.

Que s'était-il passé? En 1859, au décès de l'épouse d'Hippolyte Loret, - Petronilla Bakkers, native d'Oudenburg en Zélande -, les quatre enfants exigèrent leur part de succession. Loret se trouva dès lors confronté à de graves problèmes financiers, malgré la fortune rondelette qu'il avait accumulée. Réduit à vendre atelier et maisons, il ne lui resta plus que le solde de ses orgues récemment construits pour survivre et poursuivre ses entreprises. De plus, ses enfants s'acharnèrent à ternir sa réputation en le déclarant auprès de ses clients ecclésiastiques comme "l'homme le plus débauché de Bruxelles".

Précédemment, un autre événement avait considérablement amputé sa réputation, sur le plan professionnel cette fois. Il s'agit du manifeste dans lequel le célèbre musicologue François-Joseph Fétis, directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles, avait, en 1850, dénoncé avec virulence l'état médiocre dans lequel était tombée la facture d'orgue en Belgique. Cette déclaration n'était certainement pas dénuée de fondement. Toutefois, si Loret ne fut expressément accusé, il se sentit profondément vexé d'être assimilé sans nuance aucune à tous ses confrères. Aussi répliqua-t-il violemment, avec force d'arguments pertinents. Mal lui en prit car Fétis qui ne supportait pas la contreverse, s'acharna dès ce moment contre lui, s'arrangeant pour que tous les projets d'orgue échoient à son protégé, Joseph Merklin. Et pourtant, bien avant le manifeste de Fétis, Loret conçut des projets très novateurs et dans lesquels les matériaux devant intervenir étaient du plus grand luxe.

Toujours est-il que suite à ces graves ennuis professionnels et familiaux que nous avons évoqués, Loret n'eut bientôt d'autre ressource que d'émigrer. Il choisit de s'installer en France où il avait noué depuis plusieurs années de bons contacts. C'est à Paris qu'il s'installa, au 67 du boulevard Saint-Jacques, non loin en réalité de l'avenue du Maine où était établi Aristide Cavaillé-Coll, concurrent de taille s'il en était un. L'événement dut se produire en mars 1862. On reste pantois devant l'énergie avec laquelle Hippolyte Loret, alors âgé de 52 ans, recommença et réussit une nouvelle vie. Après cette date en effet, il construisit encore quantité d'instruments à Paris même et dans plusieurs départements du nord de la France.

Hippolyte Loret décéda vraisemblablement à Paris et l'événement dut se produire en juillet 1879 ou peu avant. Son matériel fut racheté par son contre-maître Adrien Van Bever, lequel regagna ensuite sa commune natale de Laeken pour y ouvrir un atelier.

Le seul portrait que l'on possède d'Hippolyte Loret est une photographie solarisée qui doit dater de peu avant son décès. On y décèle le regard d'une personnalité écorchée, volontaire, avec une note de méfiance, voire un certain mépris. Tous ces sentiments, le maître les vécut quand on se remémore combien sa vie fut difficile. Ceci étant dit, la personnalité de Loret ne fut pas exempte d'une certaine mythomanie, à partir du moment où il n'hésita pas, - dans des correspondances sans grand impact, il est vrai -, à critiquer Cavallé-Coll à plus d'une occasion, et à affirmer que son propre orgue des Pères Jésuites de la rue Vaugirard était le meilleur de Paris. Un autre trait de caractère de Loret est qu'il courait toujours après le temps. Dans cet ordre d'idées, tous les prétextes étaient bons pour rassurer et faire patienter ses clients; le plus souvent, il promettait des perfectionnements hors devis et son ouvrage pour Wavre n'y fit pas exception.

Il reste que Loret déploya une activité prodigieuse puisqu'à 47 ans en 1857, il avait déjà construit plus de 200 instruments; 460 en 1865 et plus de 500 au total. Très certainement ces nombres comprennent-ils les grandes restaurations mais n'empêche ... Cela donne à certains moments 30 chantiers par an, soit un atelier qui devait occuper grosso modo plus de 200 personnes. la renommée de Loret dépassa d'ailleurs largement nos frontières puisqu'il livra plusieurs orgues au Pérou et un autre au Séminaire de Santiago au Chili.

Nous serions injustes envers Loret sans mettre en exergue son talent d'harmoniste. Ce fut d'ailleurs sa principale qualité s'il faut en croire les frères Van Bever, des artisans à l'abri de tout soupçon et Qui, longtemps après le décès de leur maître, revendiquèrent dans des documents publicitaires, d'avoir été à son école. Il mirent ainsi l'accent sur la suavité et le moelleux des timbres des orgues de Loret et, plus particulièrement à propos de ses jeux, d'anches, sur "une finesse et une délicatesse d'harmonie que l'on chercherait vainement ailleurs".

L'orgue de Wavre - histoire

C'est en 1844-1845. du temps du doyen A. Baugniet, qu'Hippolyte Loret livra son nouvel orgue de l'église St-Jean-Baptiste à Wavre. Dans un premier stade, il fut d'abord question de mettre l'ancien instrument au goût du jour, tout en conservant buffets et un maximum d'éléments. Toutefois, Loret opta bientôt pour un orgue quasi entièrement neuf. Son projet autographe intitulé "Disposition des nouvel(le)s orgues convenables dans l'église de Wavre" prévoyait en effet un nouveau buffet à trois tourelles et deux plates faces, deux nouveaux claviers, de nouveaux sommiers, ainsi que trois soufflets neufs de neuf pieds de long et cinq de large, garnis de double peau de France. Voici la composition qu'il proposait:

Grand-Orgue	<u>Positif</u>
56 touches (Do-sol 5)	56 touches (Do-solS)
Bourdon 16	Salicional 8
Montre principale:8	Bourdon 8
Viole de gambe 8	Prestant 4
Bourdon 8	Flûte 4
Prestant 4	(+ préparatifs pour d'autres jeux)
Flûte 4	
Octave 2	
Fourniture III-IV-V	
Cornet 2	
Bombarde 16 (préparatif pour)	
Trompette 8 b+d	
Clairon 4 (préparatif pour)	

Le facteur demandait 5.000 F pour le Grand-Orgue et 2.000 F pour le Positif. Il s'engageait à reprendre l'ancien orgue pour 2.000 F. Déjà très éprouvée par de récents travaux, la fabrique d'église ne se laissa pas séduire.

Elle admit l'agrandissement, les réparations, le nettoyage, mais refusa le nouveau buffet et la nouvelle mécanique. Le contrat même fut signé le 3 juillet 1843 entre le facteur, le doyen et Joseph Deen, président de la fabrique. Loret s'y engagea pour effectuer tous les travaux nécessaires pour 2.200 F, et ce avant le 1 janvier 1844. Il devait introduire les jeux de Montre 8, viole de gambe, Prestant, 4, Salicional et Fugara, le Clairon et le Hautbois. Il s'agissait aussi de prévoir l'addition ultérieure de Bombarde 16.

En cours de travail, Loret proposa des modifications qu'il estimait très souhaitables mais qui allongeraient le délai. C'est ainsi que dans une lettre du 25 octobre 1843, il suggéra de construire un tout nouveau sommier et de renouveler la mécanique du Grand-Orgue, craignant sans doute le caractère hasardeux de la réparation d'anciens ouvrages. Il ne demandait aucun supplément: seulement un allongement des délais. Il se proposait aussi de remplacer les tuyaux principaux de Bourdon (sans doute les tuyaux de basse, en bois). En réalité, nous pensons qu'à l'examen en atelier de tous les éléments de l'orgue, Loret aboutit à la conclusion qu'il était plus sûr de renouveler tout cela à ses frais plutôt que de se hasarder dans de longs et coûteux travaux de restauration.

Pour dire vrai, nous ne disposons d'aucun document donnant la composition définitive de Loret, celui-ci s'étant toujours basé sur l'ancien orgue et les jeux à y remplacer. D'autre part, comme en cours de travail, le facteur conçut un tout nouvel instrument, avec nouveaux sommiers et tuyauterie neuve en majorité, il est bien évident qu'il modifia aussi la disposition sans que cela ait laissé de traces écrites.

Le 16 novembre 1843, Loret signa un "supplément à la convention conclue le 3 juillet 1843". Cela portait essentiellement sur la construction d'un nouveau buffet d'orgue. en chêne, à placer au fond du jubé, "de manière que l'organiste assis au clavier aura le dos tourné à l'autel, et recevra du premier jet les sons qui en émaneront"; cette situation est restée inchangée. Le vieux buffet restait la propriété de la fabrique d'église. Il y a tout lieu de croire qu'il fut détruit, si ce n'est les sculptures qui furent ré-appliquées au nouveau meuble.

L'entreprise globale s'élèverait désormais à 3.200 F. L'ensemble de l'ouvrage devait être terminé pour le 1 avril 1844, le facteur acceptant une pénalisation de 5 F par jour de retard, la somme serait payée en trois termes: 1.000 F après achèvement et placement de tous les ouvrages; 600 F au 1 octobre 1844 et 600 F au 1 mars 1845. Le solde de 1.000 F serait payé au cours des années 1845 et 1846, moyennant un intérêt de 4 % à dater du 1 mars 1845.

Le 5 décembre 1843, Loret envoya au doyen le plan du nouveau buffet Si la lettre d'accompagnement nous est conservée, le plan même doit être considéré comme perdu. Si la lettre d'accompagnement nous est conservée, le plan même doit être considéré comme perdu. Le facteur annonçait qu'il confiait la confection de ce buffet à son collaborateur habituel, Carlier de Nivelles. Le 15 février 1844, Loret écrivit au président de la fabrique d'église que ledit Carlier avait décliné l'offre au dernier moment, étant à ce point surchargé de travail qu'il ne pourrait respecter les délais fixés, Loret annonça dès lors qu'il se chargerait lui-même de l'ouvrage. Pour respecter ses engagements, il fit donc construire le buffet en toute hâte par quatre de ses ouvriers "qui travaillent depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, pour l'avoir fini pour la fin de février". Cela lui laissait un mois pour poser ses ouvrages, l'ensemble devant être achevé pour le 1er avril 1844 comme il s'y était engagé ... le facteur termina sa lettre en demandant au doyen de bien vouloir prendre en considération la situation difficile dans laquelle il se trouvait: d'abord il perdrait au moins 300 F car les journées d'ouvriers et le bois étaient beaucoup plus chers à Bruxelles qu'à Nivelles; il prévoyait encore perdre beaucoup à partir du moment où il avait fait bien plus que ce qui était stipulé dans la convention, "car l'orgue sera entièrement neuf sauf (sic) quelques tuyaux du vie(i)l orgue qui serviront dans la nouvelle orgue". Loret ajouta que la mobilisation imprévue de quatre de ses ouvriers pour le buffet de Wavre lui causerait encore d'autres dommages, vu le retard que prendraient ses autres commandes. Fort de tous ces arguments, il demandait un délai supplémentaire d'un mois, soit jusqu'à fin avril. Pour Pâques, "il y aura toujours une partie de l'orgue assez suffisante pour faire le service", Les travaux furent probablement terminés dans le courant de mai 1845.

En définitive, Loret livra un orgue quasi neuf, avec reprise seulement de quelques jeux de l'ancien; buffet, console des claviers, mécanique, sommier, soufflerie et la majorité des jeux furent construits spécialement. Le contrat passé avec Loret prévoyait un accord deux fois par an pour 10 F à chaque visite.

En 1881, le conseil de fabrique constata la nécessité de réparer l'orgue et d' y apporter quelques modifications. Charles Anneessens fut invité à dresser un devis dans lequel il proposa des aménagements importants pour un montant de 7.500 F. Faute de ressources, la fabrique y renonça. Bientôt, Anneessens qui avait la charge de l'entretien de l'orgue, déclara qu'il lui était désormais impossible de remplir son office sans un nettoyage complet. Il jugea aussi indispensable d'installer un nouveau soufflet. Ces dépenses de première nécessité furent évaluées à 2.000 F.

Le 29 juillet 1883, le conseil de fabrique fit une nouvelle fois remarquer le mauvais état de l'instrument, lequel n'avait plus été nettoyé depuis 22 ans. Divers artisans rentrèrent un devis; la fabrique ne débloqua que 1.200 F, ce qui ne permit que l'indispensable. Le 6 janvier 1884, le facteur Augustin Verhulst, de Herent, remporta l'adjudication. Le conseil de fabrique fit déplacer, - lire: avancer -, l'orgue. Préalablement au démontage, on avait fait examiner le gâtage du jubé.

En 1912, les facteurs Van .de Loo et fils, de Rotselaer, se proposèrent pour "nettoyer et ajuster les tuyaux, accorder et harmoniser tous les jeux; argenter à nouveau les tuyaux de façades; revoir tout le mécanisme et réparer ce qu'il y a de fautif". Ils évaluèrent l'ensemble de ce travail à 175 F seulement. Le conseil ajourna cependant sa décision «jusqu'à l'époque où les orgues devront être accordées, au début de l'année!».

En 1922, le traitement annuel de l'accordeur, inchangé depuis 1843, passa de 20 à 40 F.

Arrivé en avril 1931, le doyen Mottard décida incontinent de doter la paroisse d'un orgue neuf. L'année même de son installation, il n'organisa pas moins de 16 collectes dans ce but. En 1932 et 1933, d'autres quêtes furent encore effectuées à cette fin. N'ayant sans doute pu rassembler les fonds nécessaires, le doyen renonça bientôt à son projet et fit procéder à une restauration. C'est vraisemblablement Salomon Eyckmans qui, en mai 1935, fut chargé de ce travail puisqu'on le retrouve régulièrement dans la suite pour l'accord régulier.

L'orgue sortit considérablement endommagé de la Seconde Guerre mondiale. Un constat du 22 septembre 1948 s'attacha surtout à détailler les dommages superficiels. En 1952, l'architecte V. Hottat dressa un inventaire des parties abîmées et détruites. A cette occasion, l'orgue fut démonté pour faciliter l'expertise d'un facteur.

Les dégâts avaient surtout été provoqués par la destruction de la grande verrière lors du dynamitage des ponts en 1939 et 1944, puis par la pénétration des eaux de pluie, entraînées dans l'orgue par les rafales de vent. Le rapport signalait «l'humidité a dégradé les feutres, coussinets, toutes les exécutions en cuir. Les sommiers, conduits, les tuyaux et autres ouvrages réalisés par des assemblages en bois collé; le soufflet régulateur est dégradé par la chute d'éléments de meneaux de la résille et par l'humidité; la peau périmétrique et les soupapes sont à remplacer; les tuyaux d'orgue et fuseaux ont été disloqués et déplacés par le souffle des explosions. L'humidité a fait tordre les claviers et a dégradé les commandes par tringles et renvois. L'intérieur de l'instrument est rempli de plâtras et de déchets de verre. Les tuyaux en étain doivent être remis sur forme, calibrés. L'ensemble de l'instrument doit être démonté et révisé complètement. A cette date, l'architecte Hottat évalua les dégâts à 61.650 F, valeur 1939. Le devis de la restauration se monta quant à lui à 318.000 F en 1959 et 609.500 F en 1966. Ce n'est que cette dernière année, en effet, que Just Navez, successeur de Hottat, put remettre le dossier des réparations au conseil de fabrique, avec le cahier des charges, la description des travaux à entreprendre et le devis approximatif. Entre-temps, les réparations les plus urgentes avaient été effectuées. L'entretien de l'instrument fut confié à Salomon Eyckmans jusqu'en 1952, puis aux facteurs Van de Loo et fils. En 1961, celui-ci « remplaça la registration de la cornette".

Le projet adopté en 1966 par le conseil de fabrique avait été recommandé par la Commission Royale des Monuments et Sites. Il s'agissait non seulement d'une restauration de l'instrument de Loret, mais d'un agrandissement qui était en même temps un bouleversement total.

L'architecte prévoyait d'ajouter un troisième clavier (un Récit expressif) aux deux existants, de remplacer les sommiers, de fournir de nouveaux jeux, comme la Voix céleste, le Nazard, le Cor français, l'Unda maris ... , bref, de faire de l'orgue de Wavre un instrument soi-disant à tout jouer. En 1969, le dossier sembla sur le point d'aboutir; il n'en fut cependant rien.

Six ans plus tard, le jubé menaça de s'effondrer et l'orgue se trouva directement menacé. En août 1977, on glissa des vérins sous les poutres portantes, de façon à relever l'ensemble. L'opération fut fatale à l'orgue. C'est qu'un affaissement s'était déjà produit avant le placement, une semelle ayant été posée pour tenir compte de la dénivellation. Quand, à l'issue de l'opération de 1977 on redressa le tout, le buffet se trouva complètement déséquilibré et la mécanique à ce point gauchie que l'instrument devint tout à fait inutilisable.

L'orgue de Wavre – description technique

Le buffet en chêne fut exécuté dans l'atelier d'Hippolyte Loret, alors qu'au départ il devrait être livré par le menuisier Carlier de Nivelles; celui-ci refusa d'assumer l'ouvrage, les délais étant devenus trop courts. Pour dire vrai, ce buffet est dénué de grande qualité. Le meuble comporte une grande tourelle centrale, deux plates faces puis deux tourelles plus petites et enfin deux plates faces externes. Les structures sont réduites à leur plus simple expression. Les corniches des tourelles sont moulurées. Les tourelles extrêmes supportent des angelots sonnants de la trompette droite; il n'est pas impossible qu'ils proviennent de l'ancien buffet d'orgue, de même que les deux têtes d'anges appliquées au culot des tourelles latérales. Le dos de ce grand meuble est la partie la plus dégradée. Quant au buffet de positif en balustrade qui est devenu postiche, il pourrait, avec ses festons et culots sculptés, faire partie de l'ouvrage précédent.

La console, en fenêtre, est située sur le devant du grand meuble. On y trouve deux claviers de 56 touches et le pédalier de 25 marches, droit et plat. Cette console est entièrement d'Hippolyte Loret, sauf peut-être le pédalier, renouvelé depuis. Les 20 tirants de registre sont de section ronde et terminés par des pommeaux tournés en bois fruitier clair et plaqués d'une rondelle de porcelaine.

Voici en clair la composition de l'orgue:

<u>Grand-Orgue</u>	<u>Récit</u>
56 touches (Do-sol 5)	56 touches (Do-sol 5)
Bourdon 16	Bourdon 8
Montre- ' 8	Viola 8
Bourdon 8	Prestant 4
Salicional 8	Flûte douce 4 Basson-Hautbois 8 b+d
Prestant 4	
Flûte 4	
Octave II	Claviers accouplables.
Fourniture IV	
Cornet V d	<u>Pédalier accroché</u>
Trompette 8 b+d	
Contrebasson 8 b	
Clairon 4 b	25 marches (Do-do 3)

Le sommier est double (côtés ut et ut dièse) et d'un type particulier puisqu'il supporte la tuyauterie des deux claviers, avec une laie à l'avant et une autre à l'arrière; les gravures y sont alternées. En outre, il y a des doubles soupapes pour les deux premières octaves du Grand-Orgue. A signaler aussi qu'il n'y a pas de boursettes: la mécanique passe simplement au travers d'une languette de laiton, perforée et clouée sur le plancher de la laie. La mécanique est d'un type spécial puisqu'il n'y a qu'un seul abrégé pour les deux claviers, les rouleaux étant affectés alternativement à l'un et l'autre.

La majorité de la tuyauterie est d'Hippolyte Loret; c'est le cas aussi de la façade de tuyaux en zinc. Toutefois, les jeux de Bourdon 8 et Flûte 4 du Grand-Orgue et du Récit ainsi que la Fourniture, l'Octave 2 et une partie du Cornet du Grand-Orgue sont de facture plus ancienne; Loret les réutilisa ici en complétant le dessus correspondant à l'élargissement des claviers.

La soufflerie consistant en un grand soufflet à tables parallèles de près de trois mètres de long pourrait être de Loret; il y a deux plis: le supérieur sortant et l'inférieur rentrant.

III. Evolution stylistique chez Hippolyte Loret et place de l'orgue de Wavre dans son oeuvre.

Si Hippolyte Loret ne fut pas un véritable novateur dans la facture d'orgue au niveau international, il appliqua toutefois très vite les innovations de ses confrères français et allemands pour les introduire avec bonheur dans la facture belge. A 25 ans, il avait entièrement assimilé l'orgue pré-romantique, comme l'atteste son oeuvre aujourd'hui disparue pour l'église St-Jacques sur Coudenberg à Bruxelles (1837). Avant ses 30 ans, Loret avait acquis une parfaite connaissance de son métier quand on considère sa reconstruction du grand orgue de la collégiale 88. -Michel et Gudule à Bruxelles (1839). Ces premières oeuvres furent encore classiques dans leur conception et leur style, avec toutefois un penchant net pour les sonorités graves, notamment par la présence de jeux propres au pédalier.

A partir de 1840, Loret fut invité à construire plusieurs instruments de dimensions moyennes. Si son orgue de Corbais (1845) est encore très classique avec ses jeux de Quinte et surtout de Tierce, seule la Gambe 8 y constitue une innovation; on en rencontre aussi à son orgue de Rosières (1847). Ses instruments de Jumet, Gooik, Limal et Courcelles participent de la même esthétique, avec Bourdon 16, vraie Montre 8, Gambe 8 et souvent aussi Bombarde 16 et dessus de Flûte traversière 8. Au cours de ces années, Loret hésita encore entre les soufflets cunéiformes traditionnels ou un seul grand soufflet à tables parallèles, avec deux pompes.

A partir de 1848, Loret conçut, - en tout cas pour des clients bien munis-, des projets monumentaux dans lesquels il inclut toutes les innovations techniques et esthétiques possibles. Ce fut le cas de ses orgues de l'abbaye norbertine d'Averbode et de l'église Notre-Dame du Finistère à Bruxelles, deux chantiers qui durèrent dix ans. Aucun luxe n'y fut épargné quand on sait que près de trois tonnes et demi d'étain entrèrent dans la fabrication des tuyaux de son chef-d'oeuvre d'Averbode, un instrument qui fut tout à fait novateur avec sa quantité de jeux gambés, de jeux harmoniques, et de jeux à anches libres.

Après son installation à Paris pour les raisons que nous avons évoquées et suite, peut-être aussi, au fait que ses audaces esthétiques n'avaient récolté qu'un succès mitigé, Loret préféra désormais répondre aux simples besoins de sa clientèle, sans plus concevoir de projets très novateurs.

Construit de 1843 à 1845, l'orgue de Wavre s'inscrit dans la première période de Loret, c'est-à-dire sa période pré-romantique. On y trouve des claviers de 56 touches, chose inusitée jusque là, et plusieurs jeux nouveaux (Viole de gambe, Salicional et Hautbois); les tirants de registre sont de section circulaire, les chapes du sommier sont vissées plutôt que clouées, et un grand soufflet à tables parallèles plutôt que des soufflets cunéiformes participent au même processus évolutif dans la facture. Sans doute Hippolyte Loret fut-il ainsi le premier à construire dans sa région des "orgues modernes".

La prochaine restauration.

Sur la base des études historique et technique, les lignes directrices pour la restauration se sont dégagées. A partir du moment où l'orgue tel qu'il se présente à nos yeux est un instrument d'Hippolyte Loret, il s'est imposé de le restaurer dans cet état, tout en maintenant en place les quelques éléments plus anciens que le facteur y avait intégrés. Il serait, en tout cas utopique de vouloir revenir, à la faveur de la prochaine restauration, à un état antérieur à celui de Loret, sur la seule base de quelques jeux rescapés de la fin du XVIIe ou du XVIIIe siècle, d'autant plus qu'ils ont été remaniés et réharmonisés par Loret lui-même dans son nouveau plan d'ensemble. Par surcroît le retour à un état antérieur eut impliqué le sacrifice de la plus grande partie de l'instrument actuel. Toujours dans un esprit de respect de l'orgue de Loret, on s'abstiendra de profiter de la prochaine restauration pour amplifier l'instrument; les "dommages de guerre" qui subsidient l'ensemble de l'opération ne l'auraient d'ailleurs pas accepté.

Avant de commencer les travaux, il conviendra de procéder à la re-stabilisation de la tribune comme cela avait été prévu dans le cahier des charges. Ce travail sera assuré par la Ville de Wavre, maître de l'ouvrage.

A l'issue de sa restauration, l'orgue de Wavre conviendra tant pour le service de la liturgie que pour des activités de concert et d'étude; en outre, il constituera un témoin rare et tangible de la première époque de la facture d'Hippolyte Loret.

Jean-Pierre FELIX et Roland Servais

© Wavriensia – 1998 – n°3 pages 78 à 104

Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie de Wavre et du Brabant wallon